

Oxyde Alumine**Sablage 25µm, 50µm, 110µm, 250µm, 350µm**

Situation : 28/02/2017

Page 1 sur 4

Oxyde Alumine

GD 122 – GD 123

GD 124 – GD 125

1. Identification du produit, de la Préparation et du Fabricant :**Nom Commercial :** Oxyde Alumine 25µm, 50µm, 110µm, 250µm, 350µm
(*Alumine blanc de Sablage*)**Fabricant :** Rotec
6 rue de la Briquerie – ZAC de Villejames
44350 Guérande
☎ 02 40 62 11 02
Fax 02 40 24 72 15**2. Composition / Informations sur les Composants :****Caractéristiques chimiques :**

Désignation conforme aux directives CE :

Oxyde d'Aluminium (Al_2O_3) . Autres dénominations = *Corindon ou Oxyde d'Alumine*

CAS N° 1344 – 28 – 1

EINECS N° 215 -691 - 6

3. Risques possibles :**Pour les personnes :**

Le produit neuf ne représente aucun danger.

Mais le produit usagé se charge peu à peu de fine poussière de quartz : une inhalation prolongée de poussière fine de quartz (< 5 µm) peut, à terme, en cas de dépassement de la VLE (Valeur Limite d'Exposition), provoquer une pneumoconiose (silicose)

Pour l'environnement : Voir le point 12.**4. Mesures de premier secours :****En cas d'inhalation :** Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
En cas de contact avec les yeux : Rincer soigneusement à l'eau, consulter un médecin si besoin est.
En cas de contact avec la peau : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
En cas d'ingestion Aucune mesure particulière n'est nécessaire.*En cas de malaise, consulter un médecin***5. Mesures de lutte contre le feu :****Moyens d'extinction appropriée :**

Le Produit lui-même ne brûle pas. Se conformer aux mesures feues habituelles.

Pour raisons de sécurité, moyens d'extinction à proscrire :

Aucun.

Risque particulier lié au matériau lui-même / ses produits de combustion ou formations gazeuses :

Aucun connu.

Equipement de protection spécial anti-incendie

Aucun.

Oxyde Alumine

Sablage 25µm, 50µm, 110µm, 250µm, 350µm

Situation : 28/02/2017

Page 2 sur 4

Oxyde Alumine

GD 122 – GD 123

GD 124 – GD 125

6. Mesures en cas de projections accidentelles : Voir aussi les points 8, 12 et 13

Mesures de prévention individuelle :

Eviter la formation de poussières; Utiliser un équipement de protection respiratoire: voir aussi paragraphe 8.3

Mesures de protection de l'environnement :

Aucune mesure particulière : Voir le point 12.

Procédure de nettoyage :

Eviter la formation de poussières, procéder à l'enlèvement mécanique et éliminer conformément à la réglementation : voir le point 13

7. Manipulation et stockage :

Manipulation

Instructions pour un maniement sans risque :

Eviter la formation de poussières.

Instructions relatives à la protection contre le feu et les risques d'explosion :

Si le stockage, le maniement et le transport sont effectués conformément à la réglementation, aucun risque d'explosion des poussières.

Stockage :

Exigences relatives au local de stockage et au récipient conteneur : aucune

Instructions générales de stockage : aucune

Autres informations relatives aux conditions de stockage : aucune

8. Limite d'exposition et équipements de protection personnelle :

Limite d'exposition

Instructions complémentaires pour la conformation des installations techniques :

aucune

Composants avec valeurs limites à respecter aux postes de travail :

Respecter les prescriptions locales relatives aux poussières fines (par exemple, en Allemagne : VLE : 10 mg/m³ ; VME : 6 mg/m³)

Equipements de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Observer les règles habituelles d'hygiène relatives aux manipulations des produits chimiques.

Protection respiratoire :

Ne pas respirer la poussière. Utiliser un masque à poussière fin avec filtre de classe P1, Seulement si nécessaire, en cas de dépassement de la VLE.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de protection.

Oxyde Alumine**Sablage 25µm, 50µm, 110µm, 250µm, 350µm**Situation : 28/02/2017
Page 3 sur 4
Oxyde Alumine
GD 122 – GD 123
GD 124 – GD 125**9. Propriétés physiques et chimiques :****Aspect physique :**

-Forme : Solide granuleux, Poudre
-Couleur : Brun bleuâtre, gris noir, blanc rosé.
-Odeur : inodore

Données techniques de sécurité importantes :

-Point de fusion : env. 2000°C
-Changement d'état : aucun
-Point Flamme : aucun
-Inflammabilité : aucune
-Température de combustion : aucune
-Auto inflammabilité : aucune
-Propriétés activatrices d'incendie : aucune
-Risque d'explosion : aucun
-Pression de Vapeur : -
-Densité: (3,7 – 4,5) g/cm³.
-Masse Volumique : (500 – 2500) Kg/m³.
-Solubilité dans l'eau (g/l) : Pratiquement insoluble.
-pH : Non mesurable.
-Coefficient de dispersion (de ségrégation) n-Octanol / Eau : aucun

10. Stabilité et réactivité :**Généralités:**

Dans des conditions appropriées de stockage et d'emploi, aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Aucune

Produits à éviter : Aucun

Produits de décomposition dangereuse : Aucun connu.

11. Informations relatives à la toxicologie :**Généralités :**

Dans des conditions normales d'utilisation, et selon l'état actuel de nos connaissances, aucun risque de danger à craindre.

Toxicité aiguë :

Aucune connue.

12. Informations relatives à l'écologie :**Informations relatives à l'élimination :**

(Persistance et dégradabilité) Chimiquement inerte et insoluble dans l'eau. Séparer au moyen de procédés mécaniques (comme par exemple la sédimentation, la filtration ...)

Comportement vis-à-vis de l'environnement : Aucun problème environnemental connu.

Effets écotoxicologiques :

Aucune action dommageable sur les organismes aquatiques n'a été constatée.

Autres remarques relatives à l'écologie :

Dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation, aucun problème vis-à-vis de l'environnement n'est à craindre.

Oxyde Alumine**Sablage 25µm, 50µm, 110µm, 250µm, 350µm**

Situation : 28/02/2017

Page 4 sur 4

Oxyde Alumine

GD 122 – GD 123

GD 124 – GD 125

13. Instructions relatives à l'élimination des déchets:**Le produit :**

Les déchets peuvent être joints aux ordures ménagères. Respecter les prescriptions officielles locales.

Pour les emballages souillés :

Vider complètement les emballages, et sous réserve du respect des réglementations locales / nationales en vigueur, privilégier une réutilisation.

14. Informations relatives au transport :**Transport terrestre :**

Classe GGVS / ADR : Pas de risque.

Classe GGVE / RID : Pas de risque.

Transport fluvial :

Classe GGVBisch / ADRN : Pas de risque.

Transport maritime :

Classe GGVSee / IMDG : Pas de risque.

Transport aérien :

Classe ICAO – TI / IATA : Pas de risque.

15. Prescriptions réglementaires :**Etiquetage selon les directives Communautaires Européennes:**

Aucun étiquetage n'est exigé, eu égard aux réglementations relatives aux matières dangereuses et aux directives CE.

- Symbole de danger : Non applicable.
- Symbole littéral de danger : Non applicable.
- Echelle de Risque (Classe R) Non applicable.
- Echelle de Risque (Classe S) Non applicable.

Prescriptions nationales :

Classe de risque selon l'OOP (*Ordonnance du 8/12/1994 relative aux opérateurs de bord*): Non imputé.

Classe de risque pour l'eau :

Aucun risque de contamination de l'eau (VwVwS (Allemagne) du 17/05/1999, annexe 3)

16. Autres informations / prescriptions :

Lors des recherches effectuées à l'Institut d'Hygiène et de Médecine du travail de l'Université de Essen, aucune propriété toxique ou cancérigène n'a été observée. Le Corindon (Oxyde d'aluminium) s'est comporté de façon totalement inerte.

Nota

Ces informations décrivent uniquement les exigences de sécurité du (des) produit et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent en aucun cas une quelconque garantie en ce qui concerne les propriétés du (des) produit désigné, au sens des dispositions légales de la garantie de qualité. Les spécifications de livraison résultent des fiches techniques en vigueur.